

Cfdt:

INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ET SI LES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX SE MOBILISAIENT LE 21 juin 2022 ?

SE MOBILISER POUR



- ▶ **Application du SEGUR aux professionnels sans distinction selon le décret n° 2022-728 du 28 avril 22.**
- ▶ **Et pour les autres métiers de ces filières honteusement oubliés tels que les agents administratifs des services et établissements sociaux.**
Mais aussi
- ▶ **Pallier le manque d'effectif.**
- ▶ **Stopper les départs.**
- ▶ **Redonner des conditions de travail dignes pour les professionnel·les et les personnes accompagné·es.**
- ▶ **Remettre les moyens financiers au service de l'humain.**
- ▶ **Rendre attractifs tous les métiers du social et du médico-social.**

RASSEMBLEMENT DEVANT L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT METZ

De 14h à 15h